



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt NORMANDIE
6, BOULEVARD DU GÉNÉRAL VANIER
CS 95181

M. arnaud leban

168 RUE sainte anne
76116 AUZOUVILLE SUR RY

14070 CAEN CEDEX 5

CERTIFICAT INDIVIDUEL PROFESSIONNEL PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Directive 2009/128/CE du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009

Décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011

Articles R.254-8 et suivants du Code rural et de la pêche maritime

M. arnaud leban

Né(e) le 02/09/1982 à Le blanc mesnil (SEINE SAINT DENIS)

est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur (travaux et services)
(DTS)

Numéro de certificat : **OF-0000-51904**

Délivré le : **06/04/2016** par le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
NORMANDIE.

Date limite de validité : **06/04/2021**.

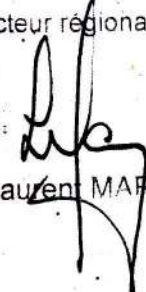
Certains certificats permettent l'obtention directe d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s). Dans le cas où le certificat obtenu donne accès à un autre certificat (cf. annexe " OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT(S) "), vous êtes dispensé(e) de solliciter le(s) certificat(s) obtenu(s) directement.

Ce certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CAEN, le 06/04/2016

Pl
Directeur Régional de
l'Alimentation de l'Agriculture
et de la Forêt
NORMANDIE

Le directeur régional adjoint


Laurent MARY